

PDF hosted at the Radboud Repository of the Radboud University Nijmegen

The following full text is a publisher's version.

For additional information about this publication click this link.

<http://hdl.handle.net/2066/131889>

Please be advised that this information was generated on 2021-02-25 and may be subject to change.

Avant-propos

Environnement et communication – une thématique en transformations

Les questions liées à la protection de l'environnement, publicisées dès les années 1960 par les mobilisations d'organisations non-gouvernementales mais aussi par l'engagement d'une partie des milieux scientifiques (notamment les rôles joués par les actions de Rachel Carson, de Ezra Mishan, du Club de Rome et autres), constituent désormais une thématique qui traverse l'ensemble des sphères de la société.

Progressivement, la thématique environnementale a conduit les groupes civiques à dépasser les actions classiques visant principalement à une « mise sur agenda ». Dans un premier temps sont alors revendiqués un renforcement de la réglementation ainsi que des démarches de contrôle et de certification. Dans un second temps, dès les années '90, la traduction politique des enjeux environnementaux a conduit à des demandes et des expérimentations de nouveaux modes de gouvernance ainsi qu'à un développement des dispositifs de participation. Corrélativement, un appel à la transparence est exigé de la sphère marchande et industrielle. Cet appel s'accompagne d'une demande de modification des modes de production afin de privilégier certains produits au détriment d'autres jugés écologiquement non acceptables et, de façon plus générale, d'une demande d'engagement dans la voie de « l'économie durable ». Ces démarches vont bien au-delà d'une entreprise ou d'un secteur puisqu'elles concernent des enjeux globaux comme celui de la biodiversité ou du changement climatique et renvoient alors à une transition plus fondamentale de la « techno-économie » qu'illustre, par exemple, la contrainte du *low carbon*. La thématique de l'environnement s'est ainsi, bien émancipée du cadrage scientifico-technique antérieur et implique, désormais, des changements plus structuraux des systèmes économique et politique et de leurs relations avec l'écosystème. Pour sa part, la sphère scientifique contribue dans une moindre mesure aux processus de mise en agenda mais joue néanmoins un rôle non

négligeable dans la définition de nouveaux concepts et dans la légitimation de certains discours.

Ces évolutions sont à l'œuvre à plusieurs échelles dont l'intervention contribue au maintien des questions environnementales sur la scène politique et dans les sphères économique et civique, malgré la crise financière qui a conduit à une révision, parfois à un affaiblissement, des actions étatiques dans ce domaine.

Ce numéro de la revue ESSACHESS – Journal for Communication Studies, intitulé « Environnement et communication », porte sur le rôle joué par les processus communicationnels dans l'évolution de la *thématisation publique* de l'environnement. Les contributions présentées en analysent différents aspects : la transformation des politiques étatiques (globales, européennes ou nationales), les conditions renouvelées de la controverse dans l'espace public, l'émergence de formes économiques dites « alternatives » ou encore la reconfiguration de la sphère de la recherche. Ces différentes contributions mettent en évidence que doit être écartée l'idée d'une « progression linéaire », qui serait due à la montée constante du thème environnemental et à sa pénétration continue dans les différentes sphères de la société. En effet, les démarches étatiques ou économiques en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement ne font pas disparaître pour autant les contestations et les désaccords qui contribuent à des re-formulations, à des re-configurations ou encore à des re-définitions constantes des pratiques, des choix ou des orientations privilégiées à un instant donné.

Les processus de communications, visibles dans ce numéro, mettent précisément en évidence ces multiples traductions et adaptations environnementales.

Faisant appel à différents principes méthodologiques et des approches théoriques variées, les contributions de ce numéro identifient la façon dont les parties prenantes définissent les problèmes d'environnement, dont elles les cadrent normativement et optent pour telle ou telle stratégie d'intervention. La variété des terrains d'investigation : l'implantation d'une centrale hydroélectrique, le nucléaire, la pollution de l'air, la création de « méga-fermes », l'érosion des côtes..., de même que l'intégration d'échelles d'analyses : locales, régionales et européennes, ou encore la diversité géographique des monographies (Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie, Portugal, France) permettant de porter un regard transversal et comparatif conduisant à dégager soit des constantes généralisables, soit au contraire des particularités sectorielles ou régionales. S'affirme ainsi l'idée d'un « environnement en transition », révélateur d'un changement de statut de la thématique environnementale susceptible de devenir un facteur structurant des mouvements civiques et des décisions étatiques et industrielles. Il importe alors d'identifier ce qui se joue dans et autour de la « transition écologique », en considérant que s'ouvre un moment de tensions sociales spécifiques et renouvelées.

Dans cette perspective, quatre processus sont plus spécifiquement analysés par les auteurs ayant participé à la constitution de ce numéro : une affirmation croissante de l'espace civique des risques ; l'intrusion des questions environnementales / morales dans la formation des marchés ; des liens plus visibles entre science et politique, notamment au regard de la co-production d'indicateurs ou de données susceptibles de définir les contours d'une « politique environnementale » et enfin, la transformation des politiques étatiques et ses effets. Ainsi, la dynamique écologique contribue, à la fois, à transformer les rapports entre les parties prenantes et à soulever de nouvelles questions.

L'action civique est abordée sous différents angles, allant des conditions d'entente dans l'espace public à l'évolution du rôle des médias. L'acceptation de principes, axiologiquement partagés, liés à la protection de l'environnement ne peut cependant dissimuler un large éventail d'orientations et de positions lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre ces principes. L'ensemble des travaux ayant, ces dernières années, abordé les modes de solidarité civique ont mis en évidence les désaccords traversant la société civile sur les questions environnementales et ainsi, la difficulté, à construire des revendications convergentes. C'est à partir de ce constat que certains auteurs se sont employés à mettre en évidence les conditions d'émergence d'un « espace public des risques ». Abordant le conflit né de l'installation d'une centrale hydro-électrique sur les rives de l'Etang de Berre, Aurélien Allouche analyse les processus qui favorisent l'expansion des « valeurs environnementales ». Le mouvement qui s'élève contre ce projet d'aménagement se structure initialement autour de revendications plurielles, allant de la défense de l'environnement aux positions « Nimby ». Progressivement, la construction d'un discours argumenté fondé sur des valeurs universalisables, et donc partageables, telles que la protection de l'environnement, non seulement légitime la contestation, mais favorise en outre, l'adhésion à ces valeurs et conduit à grossir les rangs des défenseurs de l'environnement. Dans cette orientation, Mikaël Chambru propose d'analyser les collectifs « anti-nucléaire » à l'aune des dissensions qui traversent ces mouvements de contestation, composés de groupes ne partageant pas nécessairement les mêmes orientations normatives. L'enjeu est alors de repérer les fondements d'une action concertée. L'auteur montre comment la remise en cause des espaces de débat institutionnels mis en place par les autorités politiques – notamment les débats de la CNDP - renforce les rangs de l'opposition quand il s'agit de se solidariser face aux discours institutionnels, notamment dans le cadre de dynamiques territorialisées. Pour leur part, Teresa Mercado, Àngels Àlvarez et Jose Maria Herranz approchent l'évolution des points de vue civiques par l'analyse des discours médiatiques. Les auteurs montrent que la presse espagnole joue un rôle essentiel dans les controverses relatives à la pratique du *fracking* (technique de fracturation hydraulique pour l'extraction de gaz et de pétrole) puisqu'elle tend à privilégier un éclairage

particulier, celui du rapport risques/bénéfices. Ce faisant, le risque environnemental et le risque santé sont placés au-devant de la scène et cadrent les débats. La presse espagnole véhicule ainsi largement les informations présentant les dangers du *fracking* et contribue à constituer une « communauté » d'opposants à cette technique.

La pression civique pour la protection de l'environnement ne s'est pas uniquement traduite par l'évolution des formes d'intervention dans l'espace public mais se reflète aussi, ces dernières années, dans un engagement renouvelé de la sphère marchande dans des démarches « environnementales ». Dario Colombo et Manuela Porcu s'appuient sur trois études de cas en Italie, ancrées dans trois niveaux de gouvernance : central, régional et municipal, pour mettre en évidence les modalités et les processus « d'appropriation par l'économie » des enjeux environnementaux. Cette réappropriation des enjeux environnementaux par la sphère économique est marquée par une traduction des exigences environnementales soumise au calcul « coûts-bénéfice ». Ce faisant, cette « réinterprétation économique » favorise la diffusion d'un discours non seulement ambigu vis-à-vis de la poursuite d'objectifs environnementaux mais, en outre, fait courir le risque d'un contournement de ces enjeux. Dans cette perspective, Gérald Lachaud interroge la place de la biodiversité dans la « communication Web » des principales entreprises françaises du CAC 40 afin de repérer la nature d'une éventuelle contribution des entreprises sur ce thème. L'analyse des discours d'entreprise permet de saisir la façon dont ces dernières concilient la préservation de la biodiversité et les enjeux économiques. La question essentielle reste alors d'évaluer dans quelle mesure ces discours d'entreprises conduisent à de réels changements dans les entreprises dans une perspective de préservation de la biodiversité ?

La montée de « l'espace public des risques » s'accompagne, depuis quelques années, d'un intérêt renouvelé de la part de la sphère scientifique pour les questions environnementales. Cet intérêt se traduit, d'une part, par un infléchissement des orientations de recherche ou une participation à des programmes de « recherche-action » et, d'autre part, par la co-production d'indicateurs susceptibles de caractériser la notion « d'environnement ». Denis Salles, Bruno Bouet, Maja Larsen et Benoit Sautour apportent un éclairage sur les nouvelles pratiques, souvent évoquées sous le vocable de « co-pilotage de la recherche », en se saisissant du thème de la biodiversité. Prenant appui sur la situation de crise ostréicole dans la région bordelaise, ces auteurs montrent que la montée des « sciences participatives », supposée favoriser de façon immédiate la co-production de « savoirs », met avant tout en lumière la diversité des conceptions qui définissent ce type de démarches. Se confrontent alors des visions techniciste, gestionnaire et démocratique pour qualifier et légitimer « l'ouverture des sciences à la société ». Dans une perspective analogue, Anne Bergmans, Frédéric Vandermoere et Ilse Loots mettent en lumière la portée d'une démarche participative initiée par le Port d'Anvers dans un projet visant à

penser et donner corps à la notion de « durabilité ». Le processus d'intégration élargie à l'ensemble des parties prenantes a conduit, à la fois, à la production d'indicateurs « collectifs » qualifiant l'environnement et, par là-même, à la formation d'une « communauté portuaire ».

Depuis quelques années, tant le développement des politiques étatiques que le renforcement de la réglementation en matière environnementale sont désormais visibles, notamment dans les Etats de l'Union européenne. Si l'engagement étatique dans le domaine de l'environnement a pris des formes variables, l'enjeu est d'en repérer les effets, la portée ou les freins. Ainsi peut-on observer que les initiatives institutionnelles et/ou étatiques ne conduisent pas de façon mécanique à une avancée en matière d'environnement. Le projet de création d'une « méga-ferme » aux Pays-Bas en est une illustration. Lummina Horlings et Jules Hinssen montrent en effet, comment les controverses sur les conditions de production animale aux Pays-Bas n'ont pas été réduites par la mise en œuvre d'un concept innovant d'organisation agricole. Cette expérience incite à se demander si la technologie peut soutenir la dissociation des enjeux de croissance et le respect de l'environnement ? Bien que chaque Etat possède ses particularités l'analyse précédente conforte malgré tout l'intérêt d'un « partage d'expérience » entre Etats, notamment au niveau des Etats-membres de l'Europe. C'est dans cette perspective que Sietske Veenman et Duncan Liefferink appréhendent la littérature sur l'échange d'informations transfrontalières relatives aux actions étatiques. A partir de deux cas, non couverts par des réglementations européennes – la pollution sonore autour des aéroports et les sols contaminés – les auteurs montrent que la communication transfrontalière « informelle » est le vecteur d'un processus d'apprentissage entre Etat-membres. Des experts, issus du monde politico-administratif, du tissu associatif, des cabinets de consultants ou des entreprises en sont les principaux acteurs. Ainsi la « communication transfrontalière informelle » joue-t-elle un rôle prépondérant par rapport aux échanges institutionnels. Ces expériences partagées entre Etats ne permettent pas d'éviter les échecs de certaines politiques étatiques et ne présagent pas d'une absence d'effets ou d'une très faible « réception ». C'est ce que montrent Edouardo Basto et Laura Centemeri dans leur analyse des politiques nationales et européennes visant à lutter contre l'érosion des côtes et leurs conséquences sur les populations touchées par ce phénomène. Les auteurs apportent un éclairage sur la faible efficacité d'une politique nationale de type « top-down », mise en œuvre au Portugal, lorsque celle-ci ne s'accompagne pas de démarches de « communication » ou de dispositifs d'intégration participative des populations directement concernées.

En conclusion, toutes les contributions du présent numéro et d'autres recherches montrent que la question environnementale est en transition. La montée de la thématique de la « transition écologique » s'effectue en remplacement de celle de « développement durable », installée au point de ne plus produire d'effets spécifiques. Avec la thématique de la « transition écologique » émerge l'idée selon

laquelle la question environnementale n'est plus seulement à prendre en compte. Elle tend, dans ce mouvement de transition, à devenir un facteur structurant du développement économique. Si cette tendance se confirme, elle appelle à des discussions renouvelées sur la place de la question environnementale dans les sociétés.

Pieter LEROY et Marie-Gabrielle SURAUD